

# Bulletin Municipal

# « De pierres et d'arbres et d'eau et la vie autrement »

N° 33 – JANVIER 2018

L'année 2017 nous aura permis de rattraper tous les retards que nous avions dans la réalisation de nos différents travaux malgré la baisse constante depuis plusieurs années de nos dotations. Tous ces travaux ont pu être effectués grâce à la vente des coupes de bois et une gestion très serrée de nos finances locales.

Les suites de la réforme territoriale ont obligé notre Communauté de Communes la « CIATE » à fusionner avec la Communauté de Communes de « Bourganeuf-Royère de Vassivière » au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle s'appelle maintenant la communauté de communes « Creuse Sud-Ouest » et nous vous relatons dans la suite de nos colonnes toutes les difficultés de cette mise en place.

Cependant, compte tenu des réserves émises lors de cette fusion, le Conseil Municipal a pris la décision d'aller rejoindre la Communauté d'Agglomération du « Grand Guéret » dès que Monsieur Le Préfet de la Creuse aura pris son arrêté. Avec cette adhésion nous allons avoir accès à de nouveaux services que nous allons commencer à détailler dans ce bulletin municipal.

Je remercie toutes les personnes qui ont participé à la confection de ce document et toutes celles qui œuvrent pour la vie de notre territoire.

En espérant qu'en 2018 sur notre commune il y ait moins d'incivilités et beaucoup plus d'entraide dans un climat apaisé.

Je vous souhaite une agréable lecture et, comme les années précédentes, je vous invite à débattre de tous ces sujets le samedi 13 janvier 2018 à la salle municipale de Peyrabout, à partir de 18h30, lors de la présentation des vœux de la municipalité.



#### LA VIE DES COMMISSIONS COMMUNALES ET L'INTERCOMMUNALITE

# LA COMMISSION COMMUNALE EN CHARGE DES TRAVAUX

Travaux réalisés en 2017 après appel d'offres

#### - Réfection de la place :

Ces travaux ont été confié à l'entreprise Christophe JARDY pour un montant de 7 662 €, subventionné à hauteur de 35%.





#### - Travaux de voirie :

Le revêtement de l'Allée des Pierres Debout, de l'aire de stationnement centre du bourg et la route de

la Cassière ont été réalisés par la société Evolis 23 pour un montant de 13 660,32€.

## - Installation d'un colombarium :

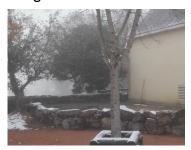
10 cases ont été installées au cimetière par la Société Granimond pour un montant de 4 114,80 € (pour plus d'information voir p8).

# - Habillage de l'emplacement des conteneurs poubelles :



Ces aménagements ont été réalisés, dans les villages, par l'employé communal et les conseillers municipaux. Les autres emplacements seront aménagés pendant l'année 2018 en fonction de la mise en place des conteneurs individuels.

Les conteneurs situés derrière la mairie seront déplacés le long du local France Télécom.



#### Eclairage public à Petillat :

Suite à une étude du SDEC destinée à la modernisation des installations d'éclairage public à Petillat et au Faux, les travaux ont été réalisés courant juillet par l'entreprise CARRÉ SA, pour un montant de 17 652,68€ subventionné par le SDEC à 80% pour la partie travaux et à 35% par la DETR pour le matériel.

## LA COMMISSION COMMUNALE EN CHARGE DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE

# « NETTOYONS LA NATURE » QU'EST-CE QUE C'EST ?



L'opération « Nettoyons la Nature » a été créée en 1997. Elle consiste à proposer, chaque année, à des volontaires de tous les âges d'agir concrètement en faveur de l'environnement, en nettoyant des sites urbains ou naturels souillés par des déchets résultant des activités et des comportements humains irresponsables.

Cette année 2017, les bénévoles en nombre plus réduits se sont retrouvés le samedi 23 Septembre. L'action que nous menons depuis quelques années est encourageante puisque la récolte a fortement diminué.

Au retour, l'équipe a été choyée, par un conseiller, qui n'a pas pu participer, avec un rafraichissement et des toasts succulents, merci à lui.

#### **COMMISSION ANIMATION**

#### LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE

14 janvier 2017



Selon les paroles d'un habitant de la commune ce fut « une soirée très riche en connaissances de voisinage ».

Ces vœux ont permis à des gens de tout âge (2 à 84 ans) de se côtoyer lors de conversations variées.



Ils sont faits pour un esprit de partage amical. Les habitants de la commune qui étaient présents garderont un excellent souvenir du moment passé ensemble.

La commission Animation vous donne rendez-vous le 13 janvier 2018 afin de retrouver cette convivialité qui nous plaît tant à PEYRABOUT.





19 mai 2017 la 7<sup>ème</sup> pour notre commune

Elle s'est vue avancée d'une semaine à cause des fêtes de l'Ascension. Cette soirée a eu lieu dans la salle polyvalente, les températures frisquettes ne nous permettaient pas d'être à l'extérieur.

Nous avons eu l'agréable surprise de retrouver toute la génération future.

Merci aux voisines et voisins de leur collaboration, qui font de cette date une soirée de cordialité et d'amitié.

Ne manquez pas notre rendez-vous le 25 mai 2018.

## **ENDURANCE EQUESTRE**

#### 5ème RAID DES LOUPS

## Championnat Départemental

Epreuve Grand Régional Nouvelle Aquitaine d'endurance équestre



10 et 11 Juin 2017

Peyrabout était une étape de chronométrage et douche équine, sur les parcours de 10, 20, 40, 60, 80 Kms.

Tous les ans, notre commune est privilégiée par ce passage, ce qui nous permet de voir une grande variété de races de chevaux, montés par de jeunes cavaliers.

Nos chemins ombragés, qui présentent une grande variation de dénivelés, sont toujours très appréciés par les sportifs.

Bravo à tous les cavaliers et leurs montures qui ont souffert des fortes chaleurs.

#### **CONCOURS DE PETANQUE**



Un seul concours a été organisé par l'ACCA, le 15 juillet 2017, avec une très honorable participation.

#### LES AINES DE LA COMMUNE

Les personnes de plus de 70 ans (30) ont reçu leur colis gourmand offert par la municipalité.



#### **VOTRE AVIS NOUS INTERESSE**

Toutes remarques et/ou suggestions sont les bienvenues.

Vous pouvez participer à ce journal en soumettant des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques.

Vos commentaires sont aussi acceptés.

N'hésitez pas à vous présenter à la Mairie, aux heures d'ouverture, ou prendre contact par téléphone ou par Mail (mairie.peyrabout@wanadoo.fr).

#### SIAEP de la SAUNIERE

Budget 2017: Après avoir approuvé le 13 avril 2017 les résultats de l'année 2016, le conseil syndical sur proposition du Président a décidé de verser à la section investissement la somme de 135 000 € représentant une partie de l'excédent cumulé de fonctionnement. Cette opération a été rendue possible grâce à un excédent dégagé pour l'exercice 2016 de 96 132 € venant s'ajouter à l'excédent antérieur reporté de 123 003 € soit un total de 219 135 €.

Bilan de l'année 2017 : Cette année a été fortement impactée par les conditions climatiques lesquelles n'ont pas, entre autres, permis un renouvellement satisfaisant des nappes phréatiques. L'insuffisance production de l'ensemble des captages a contraint le Syndicat à utiliser sans discontinuer la station de traitement de Beaumont pour pallier la faiblesse de leur débit alors qu'en 2016 cette même station avait pu être mise à l'arrêt pendant près de quatre mois. Il en a résulté une forte augmentation de l'ensemble des frais de fonctionnement notamment en énergie et produits de traitement.

La baisse de la consommation, de l'ordre de 3 %, a fort heureusement été moindre que celle prévue lors du vote du budget. Cette baisse n'est pas toutefois homogène, certaines communes affichent une diminution de près de 10 % quand d'autres présentent une légère augmentation.

Tarifs 2018: le Syndicat a pu malgré tout faire face à ces conditions difficiles auxquelles sont venus s'ajouter nombre d'incidents mécaniques, de pannes, de fuites ou de casses. Un excédent supérieur à 45 000 € a ainsi été dégagé au titre de l'exercice 2017 lequel vient s'ajouter à l'excédent antérieur reporté de 84 135 €. Ces résultats ont permis au Président de proposer pour 2018 le maintien des tarifs appliqués depuis 2015, maintien adopté à l'unanimité.

#### Travaux:

- Réseau du village de La Charse : prévus à l'automne 2017, les travaux de renouvellement des conduites ont du être repoussés au début de l'année 2018 pour tenir compte de l'indisponibilité de l'entreprise E.B.L. chargée de leur réalisation.

- <u>Cartographie informatisée du réseau</u>: (réalisée par le bureau d'études Graphinfo): la phase de géolocalisation étant en cours d'achèvement, le Syndicat devrait disposer très prochainement d'un outil performant ayant demandé un long et méticuleux travail de bureau et de repérages sur le terrain.
- <u>Etude diagnostic</u>: la première phase dite de sectorisation est arrivée à son terme. Un appel d'offres va être lancé sur une base de travaux estimée par le cabinet d'étude VERD'Eau à 225 000 € HT étant rappelé que l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne participe à son financement à hauteur de 80 %. La deuxième phase qui doit traiter de la qualité de l'eau est en cours de réalisation.
- Réfection de la chaussée de l'étang de Beaumont: ces travaux consistant à la restauration de la bâche de protection de la digue et à un enrochement partiel ont été confiés, après appel d'offre, à l'entreprise C. JARDY pour un montant de 8 800 € HT.

#### CIATE EN QUELQUES BREVES

Dans le Bulletin Municipal de janvier 2016 nous vous informions de la décision prise à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 27 octobre 2015 de demander notre rattachement à la Communauté d'Agglomération du « Grand Guéret » en cas de fusion de la « CIATE » avec la Communauté de Communes de « Bourganeuf-Royère de Vassivière ».

Le Bulletin Municipal de janvier 2017 vous informait de la validation par le Préfet de cette fusion.

Le 25 janvier, les élus des deux communautés procédaient à l'élection des organismes de Direction (président, vice-présidents et bureau) dans une ambiance légèrement tendue (Obligation de fusion, découverte de la situation financière un peu délicate de la Communauté de « Bourganeuf-Royère de Vassivière », division très marquée sur le nombre de Vice-présidences, regard très critique d'élus de Bourganeuf-Royère de Vassivière sur la gestion antérieure).

Au deuxième tour de scrutin deux candidats restaient en lice : Sylvain Gaudy, le candidat surprise, maire de Saint-Pierre-Chérignat et

Jean-Pierre Jouhaud, le candidat déclaré, maire de Bourganeuf. Un décompte des voix basé sur le nombre de votants en lieu et place des suffrages exprimés privait Sylvain Gaudy de son élection et imposait un troisième tour donnant la victoire d'une courte tête à Jean-Pierre Jouhaud. Par la suite, trois tours furent nécessaires (dans une ambiance houleuse) pour fixer à 10 le nombre de Vice-Présidences.

A la demande du Président nouvellement élu, la séance fut levée et l'élection des organes de Direction reportée à la semaine suivante. Celleci n'eut pas lieu, Sylvain Gaudy déposant un recours pour l'erreur (incontestable) du décompte des résultats du deuxième tour.

Deux mois s'écoulèrent avant que le Tribunal Administratif, tranchant favorablement sur la demande en recours de Sylvain Gaudy, valide définitivement les résultats du deuxième tour de scrutin.

C'est donc avec huit semaines de retard, que le 23 mars, les Conseillers communautaires élirent leur Direction.

A l'inverse de la « CIATE » qui s'efforçait d'associer l'ensemble des composantes à la gestion de la Communauté de Communes, cette élection fut le théâtre de la mise en place d'une regrettable hégémonie créant des crispations néfastes à une gestion collective et efficace.

Notre commune s'apprêtant à rejoindre l'Agglo du « Grand Guéret » nous n'avons postulé à aucune commission et avons observé une certaine neutralité dans les divers votes.

La création de cette nouvelle Communauté de Communes est l'occasion de dresser un rapide bilan de la « CIATE » notamment sur la décennie écoulée.

Pour la commune d'Ahun diverses créations :

- Zone artisanale, maison médicale, mini crèche, centre de loisirs...
- Le centre culturel de Sardent, la crèche itinérante les Petits Ciatons, le centre culturel la Métive au Moutier d'Ahun, une programmation culturelle maillant l'ensemble du territoire...

Une page commencée voici un quart de siècle se tourne, une nouvelle s'ouvre rapprochant nos besoins et demandes de services d'un territoire en capacité de les satisfaire au mieux.

# LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND GUERET

#### **HISTORIQUE**

Le « District du Pays de Guéret ».

Le 15 décembre 1992 naît le « district du Pays de Guéret-Saint-Vaury ». Président : André LEJEUNE.

# La Communauté de Communes de « Guéret-Saint-Vaury ».

Sept ans plus tard, le 1er décembre 1999, la transformation en Communauté de Communes a lieu. 17 communes forment alors la Communauté de Commune de « Guéret -Saint-Vaury » : Ajain, La Brionne, La Chapelle-Taillefert, Gartempe, Guéret, Montaigut-le-Blanc, Saint-Christophe, Sainte-Feyre, Saint-Fiel, Saint-Laurent, Saint-Leger-le-Guérétois, Saint-Sylvain-Montaigut, Saint-Sulpice-le-Guérétois, Saint-Vaury, Saint Victor en Marche, La Saunière, Savennes.

Le 1er janvier 2003 adhésion des communes de Bussière-Dunoise et de Glénic. Président : André LEJEUNE puis Michel VERGNIER en Octobre 2009.

# La Communauté d'Agglomération du « Grand Guéret ».

Le 1er janvier 2013, la Communauté de communes se transforme en Communauté d'Agglomération du « Grand Guéret » en intégrant trois nouvelles communes : Anzême, Jouillat et Saint-Eloi, portant ainsi à 22 le nombre de communes membres, soit environ 31 000 habitants. Président : Eric CORREIA depuis avril 2014.

Le 1er janvier 2018 adhésion des communes de Mazeirat, Peyrabout et Saint-Yrieix-les-Bois.

#### LES COMPETENCES

# Les nouveaux services pour notre commune :

- Le transport à domicile (TAD): il se mettra en place durant le 1er semestre 2018 (c'est l'usager qui déclenche le service la veille avant 17 heures).
  - Accès à la bibliothèque multimédia.
- Fourrière canine (10 box situés à Saint Sulpice Le Guérétois).
- Radars pédagogiques : la communauté d'agglomération possède deux radars qu'elle

met à la disposition des communes (2 périodes de 15 jours par an).

- Quincaillerie : tiers-lieu centralisateur des pratiques numériques avec un espace de travail partagé à la population.
- Pôle domotique : l'activité est organisée autour de 3 cibles :
  - Les étudiants,
  - Les professionnels,
  - Le grand public.
- Un service de conseil juridique aux élus.

#### Les services que nous perdons :

- Accueil de spectacles dans les communes.
- Le service enfance jeunesse.
- La réfection des logements communaux.

#### Les services qui ne changent pas :

- Le développement économique et l'aménagement de l'espace communautaire.
- Le pôle petite enfance.
- Rénovation de l'habitat (habitat insalubre et rénovation de façades).
- Urbanisme : nous sommes en zone de montagne et nos dossiers seront toujours instruits par l'Etat.
- SPANC : contrôle et mission de conseil des dispositifs d'assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire communautaire.
- DORSAL : développement des communications à haut débit.
- Traitement des déchets : nous restons affiliés à EVOLIS 23.
- Développement touristique et chemins de randonnées.
- Bibliothèque municipale : la bibliothèque multimédia en partenariat avec la bibliothèque départementale poursuivra la fourniture des ouvrages.

#### **EVOLIS 23**

#### « PETIT RAPPEL CITOYEN »

#### ATTENTION ÇA DEBORDE

Il y a de plus en plus de déchets :

C'est 2 fois plus qu'il y a 40 ans! Et au bout d'une année, les déchets accumulés par tous les Français représentent presque 2 500 fois le poids de la Tour Eiffel! Chaque Français jette environ 360 kg de déchets par an. C'est trop et ça va déborder. Alors pour protéger la planète, il faut acquérir les bons réflexes pour réduire les déchets.

En plus de cette montagne d'ordures, le problème, c'est qu'en jetant, on jette aussi de l'argent... Le traitement d'une tonne de déchets coûte 150 euros, soit plus de 50 euros par personne dépensés chaque année!

En triant, on permet aux déchets d'être recyclés mais aujourd'hui, c'est le cas pour seulement 12% des déchets. L'idéal c'est de réduire.

VITE! TU PEUX FAIRE QUELQUE CHOSE! En plus d'être « sales », les déchets polluent l'eau, l'air et le sol. Ils abîment aussi la nature et coûtent cher pour être ramassés et recyclés. Que l'on soit petit ou grand, nous produisons tous des déchets, tous les jours. Alors nous pouvons tous faire quelque chose.



#### **SDEC**

Toujours dans un souci d'amélioration du réseau électrique, le SDEC a préparé, en 2017, tous les dossiers relatifs à une demande de subvention auprès de la DETR pour de nombreuses communes creusoises, afin de mener ultérieurement des opérations d'enfouissement de réseaux en matière d'éclairage public.

Dans une démarche d'économie d'énergie, le départemental syndicat poursuit programme d'accompagnement, en partenariat avec la Région et l'ADEME, auprès des collectivités creusoises. Il fait également la promotion des énergies renouvelables (EnR) telles que le bois et la production d'énergie photovoltaïque, et ceci dans le but de maîtriser au mieux la consommation d'énergie. De plus, l'électromobilité, telle que par exemple, les bornes de recharges pour les véhicules électriques, est une démarche en cohérence avec la loi sur La Transition Energétique pour la Croissance Verte de 2015, qui tend à se

développer progressivement sur le territoire creusois, toujours en appui avec le syndicat.

SDEC peut s'enorqueillir l'accomplissement de missions variées et dédiées aux collectivités dans un souci de mieux-vivre pour tout un chacun. Et même si les aléas climatiques récents, tels que les tempêtes engendrent des dommages importants sur les réseaux électriques, le SDEC veut poursuivre sa politique de sécurisation, et ce, en invitant fortement Enedis à baisser les coûts de crédits afin que les usagers bénéficient d'un réseau électrique quasi sans failles.

# INFOS COMMUNALES OU LA VIE DE LA COMMUNE COMME ELLE VA

#### **Nouveaux habitants**

#### Au Bourg:

Véronique GODARD et ses fils, Alexia CHEZLEBOUT et ses filles.

#### Le Faux:

Pauline RAMELET et J. FAVREAU, Mélina DEDUN - Benoit CABRERA et leurs enfants.

#### L'Etat Civil

#### - Naissances:

Margaux MARIN WEILLER, le 8 avril 2017.



#### - Décès :

Madame Elise BONICHON JUILLET, le 5 juillet 2017.



#### Colombarium



Les personnes désirant obtenir une concession au columbarium peuvent en faire la demande à la Mairie.

Chaque emplacement est concédé pour une durée déterminée de 30 ans, renouvelable, moyennant

une contribution de 600€.

#### C'EST TOUJOURS BON A SAVOIR

#### Médiathèque Agglo « Grand Guéret »

Sur justification de domicile, l'inscription et le prêt pour 3 semaines de livres, supports audio et vidéo est gratuit pour les habitants de l'Agglo du « Grand Guéret » à concurrence de 6 livres, 6 journaux ou revues, 4 CD et DVD.

La médiathèque est ouverte 5 jours par semaine :

- le mardi de 12h à 18h,
- le mercredi de 10h à 18h,
- le jeudi de 15h à20h,
- le vendredi de 14h à 18h.
- le samedi de10h à 18h.

Un espace, ludique et convivial, disposant d'un important fonds de BD et livres pour la jeunesse, à lire sur place ou à emprunter, accueille les jeunes lecteurs.

Bien entendu la bibliothèque communale poursuivra son service de prêt avec une offre élargie.

#### **Transport**

# Agglo'Bus : il y a forcément un arrêt près de chez vous !

Lancé en août 2013, le réseau agglo'Bus ne cesse d'évoluer pour mieux transporter les habitants du « Grand Guéret ». Depuis plusieurs mois, tout à chacun d'entre vous peut ainsi bénéficier d'un nombre plus important de lignes urbaines (7 au total), des trajets plus rapides, d'une baisse du prix des abonnements et d'un service également le samedi, toute la journée.

Spécifiquement dans le cadre du Transport à la Demande (TAD), ce sont plus de 300 points d'arrêts qui sont desservis.

Agglo'Bus compte 4 secteurs de navettes en TAD.

Ouvertes à tous, ces navettes sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite; elles fonctionnent sur réservation préalable (la veille avant 17 heures) en complément des lignes urbaines et répondent aux besoins de votre quotidien.

Ce service sera mis en place sur notre commune dans le 1<sup>er</sup> semestre 2018

\*\*\*

#### Carte d'identité

A compter du 15 mars 2017, les demandes de cartes d'identité ne peuvent plus être déposées à la Mairie de Peyrabout mais dans une commune équipée du dispositif de recueil. Ces communes sont: Ahun, Aubusson, Auzances, Bonnat, Bourganeuf, Boussac, Chambon-Sur-Voueize, Crocq, Gentioux-Pigerolles, Guéret et La Souterraine.

Les usagers peuvent choisir de remplir en ligne demande d'identité: une de carte (https://passeport.ants.gouv.fr), avant de se présenter au guichet afin de gagner du temps. Il est toutefois conseillé de prendre rendezvous avant de s'y rendre.

Pacs : en mairie depuis 1<sup>er</sup> novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

> \*\*\*\* Carte Grise et Permis de Conduire

désormais « Je effectuer peux mes demandes liées au certificat d'immatriculation et permis de conduire sans me rendre au quichet d'une préfecture.

Je me rends et je suis les étapes proposées sur: https://ants.gouv.fr.

Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.

Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'Etat pour simplifier connexion aux différents services en ligne.

En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture ».

Pour toute information: www.demarches.interieur.gouv.fr

## Activités commerciales, artisanales, libérales et agricoles

- AOUDJANE Eric « ELERIC » au Faux : Electricité Générale – Dépannage 7/7,
- LACROUX Karine au Faux: assistante maternelle,
- « BAR DES SPORTS » au bourg : débit de boissons.
- BOUEYRE Alexandre au bourg : infirmier, 06.65.34.36.89.
- SPRAGUE Martin et Andrew au bourg: travaux de maçonnerie,
- EARL RONZEAUD au bourg : élevage bovin,
- GAEC CAILLAUD au bourg : élevage bovin.

Recensement journée défense et





Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16ème anniversaire et dans les trois mois suivants à la mairie de leur domicile ou sur le internet: http://www.mon-servicesite public.fr

## \*\*\*\* RAPPELS ET INFORMATIONS UTILES

#### **Extincteurs**

Dans chaque village, un extincteur, libre d'accès, est en cas d'urgence à la disposition des habitants:

- Le Faux, chez Didier ROGER,
- La Ruade, chez Fabien MARIN,
- Pétillat, chez Paulette BORD,
- Le Bourg, à la mairie, dans le local « chaufferie ».

#### Défibrillateur

En cas de nécessité, un défibrillateur est disponible dans le hall d'entrée du logement communal, à côté de la mairie.

Interdiction

Brûlage des déchets verts



#### LA VIE DES ASSOCIATIONS

### **UNRPA SECTION LEPINAS-PEYRABOUT**

Voyages et activités multiples

L'année 2017 fut riche en activités :

- 22 janvier : spectacle à Peyrabout avec la troupe du Grand-Bourg (Mmes Potin et Ragot) en partenariat avec « les Espinassous ».
- 19 avril : après-midi théâtral avec la troupe « Lever de Rideau ».
- 1 avril : voyage à la découverte du Bassin d'Arcachon.
- 6 mai : Fête départementale de l'UNRPA à Saint-Dizier Leyrenne.
- 14 mai : salle polyvalente de Peyrabout dans le cadre de la saison culturelle de la CIATE un spectacle de Chansons Françaises avec « Entre Deux ».



- 21 mai : traditionnelle Foire aux Plants dans le bourg de Lépinas.
- 1 octobre : voyage « Déjeuner Croisière » sur le canal de Briare.
- 5 novembre : repas dansant avec l'orchestre « Jagaillé » au restaurant de Pontarion.

La Section vous présente ses meilleurs vœux, remercie tous les participants et vous invite à poursuivre en 2018 ses activités dans le même esprit de convivialité.

La Présidente, Yvette SUCHAUD

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE



Nous remercions les propriétaires de terrain et les habitants de la commune qui nous permettent de pratiquer la

chasse, ce qui nous permet de réguler les espèces en surnombre.

Pour la saison précédente, en ce qui concerne le chevreuil, notre quota attribué a été réalisé soit 18 chevreuils. A ce jour nous avons abattu 11 sangliers malgré la maladresse de certains de nos coéquipiers.

Pour la protection des poules de notre A.I.C.A nos tireurs d'été ont détruit beaucoup de renards et nous les félicitons.

Comme les années précédentes des lâchers de faisans et de perdreaux ont été effectués, mais les oiseaux lâchés ne sont pas toujours revus.

Il semblerait que le lièvre, peut-être grâce à notre gestion, se remultiplierait, nous revoyons également quelques lapins.

Nous remercions la municipalité pour le prêt des installations suivant nos besoins.

Le président, Yannick RONZEAUD et les chasseurs vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.

Le Président, Yannick RONZEAUD

# ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE AGRÉE

#### Le permis de chasser à zéro €

A partir du 1<sup>er</sup> janvier, la Fédération des chasseurs de la Creuse offre le permis de chasser à toutes les personnes résidant en Creuse et souhaitant découvrir notre loisir.

L'offre comprend:

- L'inscription à l'examen du permis de chasser.
- La formation théorique et pratique,
- La validation annuelle,
- L'assurance responsabilité civile du nouveau chasseur et de ses chiens,
- L'accueil et l'accompagnement pour ses premiers pas en action de chasse,
- L'abonnement à la revue « Chasseur en Nouvelle Aquitaine »,
- L'aide et le conseil pour l'équipement matériel du nouveau chasseur.

L'AICA « La source de la Gartempe » accompagne ce projet en offrant la carte de chasse gratuite pour la première année de

validation du permis à toutes les personnes selon les critères suivants :

- Personnes ayant fait apport d'un droit de chasse ainsi que descendants, ascendants, gendres et belles-filles.
- Personnes domiciliées ou résidant dans une des sept communes regroupées au sein de l'AICA.

Pour tous renseignements concernant l'inscription au permis à zéro euro contacter la Fédération des Chasseurs de la Creuse au 05 55 52 17 31.

Pour tous renseignements concernant la carte gratuite contacter le président de l'AICA au 06 13 88 79 41.

#### Dégâts de nuisibles

En cas de dégâts de nuisibles (renard, martres, fouines, putois, ...) n'oubliez pas de faire une déclaration auprès de la mairie ou du président de l'ACCA (Yannick Ronzeaud) ou du président de l'AICA (Jean Luc Giraud).

Si elles ne permettent pas un remboursement de vos volailles, pigeons ou autres, elles serviront à la commission départementale chargée d'établir annuellement la liste des nuisibles. Elles permettront que certaines espèces ne soient pas retirées de cette liste comme ce fut le cas pour la martre il y a quelques années.

Le conseil d'administration et les adhérents se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2018.

Le Président, Jean Luc GIRAUD

# BRINS D'HISTOIRES POUR RAVIVER LA MEMOIRE

Il est de ces évènements historiques tragiques ou heureux qui ont composé notre présent... notre vie...

Parmi ceux-ci, nous ne pouvons omettre l'année 1917. En effet, la 1ère guerre mondiale fait encore rage. Suite à la bataille de Verdun à l'instar de celle de la Somme, il faut, selon les chefs des armées, poursuivre l'offensive pour essayer de faire reculer l'ennemi. C'est alors que le Général Nivelle, qui succède au Général Joffre, décide d'attaquer les Allemands présents dans les Hauts de Seine, et plus précisément dans la vallée de l'Aisne. Nonobstant, l'ennemi installé là, depuis 1914,

a eu le temps d'aménager le terrain, en notamment creusant des galeries souterraines. Ainsi, c'est une armée française non préparée et ne connaissant pas ou prou le terrain, qui s'apprête à affronter l'armée allemande le 16 avril 1917. Malgré une artillerie lourde déployée par le Général Nivelle et ses troupes, qui comprenait, entre autre, 128 chars, afin de prêter main forte à l'infanterie, cette offensive est un échec cuisant pour l'armée française victime aussi de conditions météorologiques déplorables. Cette offensive du Chemin des Dames qui devait durer entre 24 et 48 heures se prolongera sur plusieurs semaines. Soit plus de 30000 tués lors de la 1ère semaine de cette attaque, et ce chiffre de s'accroître les semaines qui suivront. Il est à noter que, suite à cette offensive sanglante menée par le Général Nivelle, les soldats français diffusent, de facon anonyme, une chanson antimilitariste, qui se verra censurée, mais sera retenue dans l'esprit collectif sous la terminologie de « Chanson de Craonne », lieu où les soldats français furent assaillis par l'ennemi (les caves de Craonne). Voyez cidessous quelques paroles symbolisant l'état d'esprit des soldats en 1917 : Refrain :

Adieu la vie, adieu l'amour,
Adieu toutes les femmes
C'est bien fini, c'est pour toujours
De cette guerre infâme
C'est à Craonne sur le plateau
Qu'on doit laisser sa peau
Car nous sommes tous condamnés
Nous sommes les sacrifiés

Ces paroles seront reprises par le réalisateur Jean-Pierre Jeunet dans son film, « Un long dimanche de fiançailles », en 2004. Cette chanson sera en outre entonnée lors de la cérémonie officielle le 16 avril 2017, en présence du Président de la République, François Hollande. Ainsi, en avril 2017, des commémorations ont été organisées en France afin de célébrer ce triste évènement. Le cimetière de Soupir témoigne des lourdes pertes humaines du Chemin des Dames.

Alors à chacun de réfléchir sur ses actes, sur la conscience d'être un Homme fragile mais si riche quand il met à profit son expérience, sa faculté à analyser la réalité et à entreprendre des actions dignes de fédérer tous les êtres humains. Loin de soumettre un message nostalgique et pessimiste, ces quelques lignes sont un message d'espoir pour l'Homme qui doit croire en l'avenir en s'aidant du passé

pour progresser. Et comme le suggérait un grand académicien dernièrement disparu, « Si l'avenir n'était pas espérance, le monde serait un enfer ». Et quand bien même la vie comporte des obstacles, elle est aussi un don... elle « a toujours été et sera toujours

une souffrance, et elle est un miracle : elle est une fête en larmes », prenons en soin ensemble.

Stéphanie CADILLON-LACOTE

## Billet d'humour de Jean D'ORMESSON !!! Et hommage à la langue française

"Myope comme une taupe" ; "Rusé comme un renard" ; "Serrés comme des sardines"... Les termes empruntés au monde animal ne se retrouvent pas seulement dans les fables de La Fontaine, ils sont partout. La preuve :

Que vous soyez fier comme un coq

Fort comme un bœuf Têtu comme un âne Malin comme un singe

Ou simplement un chaud lapin Vous êtes tous, un jour ou l'autre

Devenu chèvre pour une caille aux yeux de biche

Vous arrivez à votre premier rendez-vous

Fier comme un paon Et frais comme un gardon

Et là ... Pas un chat!

Vous faites le pied de grue

Vous demandant si cette bécasse vous a

réellement posé un lapin Il y a anguille sous roche

Et pourtant le bouc émissaire qui vous a obtenu

ce rancard

La tête de linotte avec qui vous êtes copain comme cochon

Vous l'a certifié

Cette poule a du chien

Une vraie panthère!

C'est sûr, vous serez un crapaud mort d'amour Mais tout de même, elle vous traite comme un

chien

Vous êtes prêt à gueuler comme un putois Quand finalement la fine mouche arrive

Bon, vous vous dites que dix minutes de retard II n'y a pas de quoi casser trois pattes à un

canard

Sauf que la fameuse souris

Malgré son cou de cygne et sa crinière de lion

Est en fait aussi plate qu'une limande

Myope comme une taupe

Elle souffle comme un phoque

Et rit comme une baleine

Une vraie peau de vache, quoi!

Et vous, vous êtes fait comme un rat

Vous roulez des yeux de merlan frit

Vous êtes rouge comme une écrevisse

Mais vous restez muet comme une carpe Elle essaie bien de vous tirer les vers du nez

Mais vous sautez du coq à l'âne

Et finissez par noyer le poisson

Vous avez le cafard

L'envie vous prend de pleurer comme un veau (ou de verser des larmes de crocodile, c'est selon)

Vous finissez par prendre le taureau par les cornes

Et vous inventer une fièvre de cheval

Qui vous permet de filer comme un lièvre

C'est pas que vous êtes une poule mouillée Vous ne voulez pas être le dindon de la farce

Vous avez beau être doux comme un agneau

Sous vos airs d'ours mal léché

Faut pas vous prendre pour un pigeon

Car vous pourriez devenir le loup dans la bergerie

Et puis, ç'aurait servi à quoi

De se regarder comme des chiens de faïence

Après tout, revenons à nos moutons

Vous avez maintenant une faim de loup

L'envie de dormir comme un loir

Et surtout vous avez d'autres chats à fouetter.

#### PAGE DETENTE, MAIS PAS OUE, PAR HADET

## Le français toujours et de plus en plus « en fait »

« *En fait* » est une expression qui, utilisée de manière sensée, correspond à une correction, une mise au point, une rectification. Elle est aujourd'hui prononcée des milliers de fois par jour pour ne rien dire. Personne n'échappe vraiment à ce tic de langage et certains semblent même vouloir établir des records en le multipliant dans chacune de leur phrase.

Cette expression vide n'est alors qu'une mauvaise sauce n'apportant rien au sens des propos tenus mais permettant de les lier en masquant son embarras, sa gêne ou son besoin de gagner du temps pour rassembler ses mots.

Si, dès que vous y prêtez attention, l'aspect répétitif de ce tic vous insupporte, je vous conseille ce petit exercice qui vous rappellera vos années de collège lorsque vous comptiez avec une certaine délectation les « euh ! », les « ben » et autres « n'est-ce pas » ou « si vous voulez » égrenés par vos professeurs. Comme alors, comptabilisez le nombre de fois que cette expression est utilisée par exemple par nos communicants et experts en tout genre de l'audiovisuel. Et dîtes vous que nous ne sommes peut-être pas encore au faîte de cette étrange épidémie apparue il y déjà une vingtaine d'années. « Voilà ! » c'est dit.

## Je suis vieux mais je m'adapte!

Comme je ne suis pas branché « fesse-bouc », j'essaie de me faire des amis en dehors du site en question tout en appliquant ses principes.

C'est ainsi que tous les jours je vais dans la rue et j'explique aux passants, malgré leur oreille souvent collée à leur portable, ce que j'ai mangé, comment je me sens, ce que j'ai fait la veille, ce que suis en train de faire, ce que j'ai prévu de faire demain ; je leur donne des photos de mes enfants, du chien que j'ai eu, de moi en train d'arroser les fleurs...

J'écoute aussi la conversation de chacun et je leur dis « j'aime ! »

#### Et ça marche! C'est super!...

Actuellement j'ai déjà quatre personnes qui me suivent : deux agents de la police municipale, un psychiatre et une psychologue !

# E ardit que te deiboire par PANAZÔ

## « Qu'eria pas la pena de lu far venir! »

Ilhs l'appelavan « Barba de chabra ». Quen jorn que vos parle, lu paubre diable aguet n'« attaqua » ; qu'es a dire qu'eu tombet coma mort que sa femna deuguet lu trainar sur lu liech avant d'appelar lu medecin.

E ben oc, mas lu medecin aguet beu visar et tornar visar lu malaude, ren li fasia ren.

- Escotatz, ma paubre femna, disset lu medecin, votre ome es mort', qu'es chabat...

Juste a queu mament « Barba de chabra » tornet a se. En rassemblet sas forças e eu disset, apenas si um podia l'auvir :

- Qu'es pas vrai, qu'es pas vrai, ses pas mort!

Sa femna prenguet mau la chausa:

- Chaba-te, bogre de vielh asne, si lu medecin dil que tu ses mort, tu n'as pas a tornar darreir, obe qu'eria pas la pena que lu fase venir.

# Pierre DAC : pensées choisies

- Les clés de contact des automobilistes imprudents permettent, souvent à ceux-ci, d'avoir un contact direct avec l'au-delà.
- La médecine légale concerne souvent des individus plus ou moins illégalement décédés.
- Si, comme l'a dit un jour le Général de Gaulle, la France n'était pas ce qu'elle est, c'est à dire la France, tous les Français seraient des étrangers.
- C'est ce qui divise les hommes qui multiplie leurs différents.
- Le crétin prétentieux est celui qui se croit plus intelligent que ceux qui sont aussi bêtes que lui.
- Le véritable et authentique athée est celui qui croit fermement et dur comme fer que Dieu lui-même ne croit pas en Lui.



# Rendez-vous Samedi 13 janvier 2018 à la salle polyvalente de Peyrabout à partir de 18 heures 30



#### **INFOS PRATIQUES**

Mairie: ouverture le mardi de 14h à 17h. le jeudi de 09h30 à 12h et de 13h à 16h. En dehors de ces horaires un répondeur est à

votre disposition: 05.55.81.10.60.

Adresse mail: mairie.peyrabout@wanadoo.fr.

**Le Maire**: permanence, le mardi de 16h00 à 17h30.

Pour le joindre à son domicile, composez le 05.55.80.07.16.

En son absence un répondeur est à votre disposition.

**Les Adjoints** : Jaime ORTEGA : 05 55 81 11 17 Monique RAPISSAT : 05 55 80 03 45

**DECHETERIE GUERET**: Horaires d'ouverture: du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Pour tous renseignements, téléphoner au 05.55.52.96.16.

**DECHETERIE SARDENT** : Horaires d'ouverture : tous les jours de la semaine de 9h à 12h ; fermée le lundi, le jeudi et le dimanche.

#### SIAEP - EN CAS D'URGENCE

EBL Centre –BP 26- 23000 SAINTE FEYRE Tel : 05.55.52.71.29 du lundi au vendredi. Tel : 05.55.62.70.87 le soir et le week-end.

SAMU: 15 Sapeurs Pompiers: 18 Gendarmerie: 17

 Gendarmerie d'Ahun :
 05.55.62.40.05

 ERDF :
 0.810.333.323

 Gaz :
 0.810.433.023

**Trésorerie Guéret**: 05 55 52 42 72 **Hôpital de Guéret**: 05.55.51.70.00

#### **LOCATION SALLE POLYVALENTE**

- Gratuite pour les associations de la commune,
- 50 € pour les habitants de la commune,
- 120 € pour les personnes extérieures à la commune.

#### RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Toutes les semaines, en alternance, une semaine les bacs marron (déchets ménagers), la semaine suivante les bacs bleu (produits recyclables).

#### TRANSPORTS (circuit départemental)

Car pour Guéret, chaque mercredi à 13h30, retour vers 17h.

Chaque samedi à 9h - retour à 12h.

**IPNS**